



Je souhaite récupérer mon gîte que j'ai prêté, comment faire?

Par **do2112**, le **30/11/2012** à **21:29**

Bonjour,

Je me permets de vous adresser ce mail en espérant pouvoir avoir une réponse favorable.

Je suis propriétaire d'un gîte (appartement) , que j'ai prêté à une personne qui s'est retrouvé à la rue à l'époque!

Aujourd'hui je souhaite récupérer ce gîte mais la personne ne veut pas partir.

La personne n'a jamais versé d'argent, il n'y a pas de bail, puisqu'au départ c'est un dépannage et c'était un prêt le temps qu'elle retrouve un logement.

Je vous précise que cet appartement fait partie de ma maison, il se trouve au rez de chaussé et moi j'habite à l'étage.

Merci pour votre réponse.